

AVIS Votés au CHSCT-A du mercredi 12 janvier 2022

AVIS 1 :

Les membres représentant-es des personnels présent-es du CHSCT A exigent que les classes soient dédoublées avec des personnels qualifiés en conséquence dès maintenant pour protéger et les personnels et les élèves afin d'endiguer la pandémie.

AVIS 2 :

Les membres représentant-es des personnels du CHSCT A demandent que les réponses apportées aux avis du CHSCT SD14 du 11 janvier 2022 soient diffusées au niveau de l'académie de Caen.

AVIS 3 :

Dans la mesure où le ministère de l'Education nationale, de la Jeunesse et des Sports n'a pas adopté, tant dans les services que dans les écoles et établissements scolaires, les mesures destinées à assurer la sécurité et préserver la santé de ses personnels en mettant en oeuvre les prescriptions des autorités sanitaires, le droit de retrait devrait trouver à s'exercer ; les membres représentant-es des personnels présent-es du CHSCT A exigent que les personnels soient informés des modalités d'un DGI.

Pour rappel les AVIS CHSCT-SD 14 du mardi 11 janvier 2022

AVIS 1:

Les membres présents du CHSCTD exigent que des consignes discutées et adaptées à la réalité soient communiquées clairement et directement aux collègues et que des délais de mise en place soient instaurés.

AVIS 2 :

Les membres présents du CHSCTD exigent que des équipements de protection et de prévention soient fournis en nombre (masques chirurgicaux et FFP2, autotests, capteurs de CO2), dès les prochains jours et non dans plusieurs semaines.

AVIS 3 :

Les membres présents exigent que le recrutement d'enseignants (annoncé avant les vacances) dédiés au remplacement soit effectif et conséquent.

AVIS 4 :

Les membres présents du CHSCTD exigent que la procédure à suivre en cas d'élèves positifs à la Covid soit claire et tenable et revienne à une fermeture de classe dès la présence d'un cas positif dans celle-ci.

AVIS 5 :

Les membres présents du CHSCTD exigent que des purificateurs d'air soient installés immédiatement et en grand nombre dans les établissements pour que les cours cessent d'avoir lieu manteau sur le dos et que les enseignants ne soient plus des proies à Covid. L'employeur se doit de protéger ses agents. Environ 10 %, selon les remontées syndicales, des enseignants du calvados sont en absence pour cause de covid.

AVIS 6 :

Les membres présents du CHSCT D exigent que les examens blancs ou CCF soient reportés sine die pour que l'égalité des chances de tous les élèves soient de mise .